

que j'avais soumis était un plan général pour tous les lacs ; et si ce plan est bon pour un lac, il est bon pour tous les autres. Je ne savais pas auparavant que M. Smith avait spécifié une certaine place d'un mille et un quart d'étendue ; il n'y a pas de tel lac ; c'est à peu près la longueur de tous ces bouts de chemin sur les lacs. Cette discussion continua entre M. Smith et moi, et comme le prouve une lettre que je vais produire, la construction de ces murs de soutènement ou banquettes à travers les lacs, fut approuvée. Alors M. Whitehead et son ingénieur entrèrent en scène et firent une nouvelle proposition, savoir : qu'une chaussée fut substituée aux tréteaux sur toute la section. M. Smith répondit : " très bien, je vais soumettre toute la question au gouvernement dès que j'irai à Ottawa," et il partit. Un jour ou deux après M. Whitehead vint me trouver et me demanda ce qu'il y avait à faire, " Rien," lui dis-je, " ne peut-être fait, jusqu'à ce que la question ait été soumise au département ; écrivez-moi une lettre à ce sujet." Il me demanda ce qu'il devait mettre dans sa lettre. Je lui répondis : " faites l'offre de construire une chaussée ; mais spécifiez à la fin ce qui a déjà été approuvé." Telle est l'histoire de la lettre de M. Whitehead. Son ingénieur et lui peuvent confirmer la chose.

*Par M. Haggart :—*

1375. J'ai cru comprendre que vous aviez quelques lettres à produire ; vous feriez mieux de les produire.—J'ai déjà produit deux lettres : l'une d'elles est ma lettre d'instructions à M. Carré, l'ingénieur de service sur la section 15, le jour après le départ de M. Smith ; l'autre est celle que j'écrivis à M. Smith, le 5 mars 1878, en attirant son attention sur les ordres que j'avais donnés. La lettre que j'ai maintenant à soumettre au comité est datée de Winnipeg, décembre le 22, 1877, et adressée par moi à M. Carré. Je prierai le comité de vouloir bien remarquer que cette lettre est écrite du 22 décembre, avant mon départ pour Ottawa, parce que cette date prouve qu'à cette époque et avant que je ne vinsse à Ottawa, il n'y avait aucune intention d'abandonner le système de tréteaux.

WINNIEG, décembre 22, 1877.

MON CHER MONSIEUR,—Je vous expédie sous ce pli les dessins de la voie permanente et des chevalets pour des levées de 10 pds., 20 pds., 30 pds., 40 pds., 50 pds., et 65 pds., et aussi d'un tréteau particulier pour station 1742 x 13, avec la cédule du fer et du bois qui doivent y entrer.

Je n'ai pas pris les quantités pour cette cédule, sachant que vous pouviez le faire vous-même, car vous avez la grandeur et les dimensions du bois et du fer indiquées dans les autres. Comme cette cédule vous fera connaître mes idées sur la manière dont un chevalet doit être fixé au terrain sur lequel il est bâti, je n'ai pas cru nécessaire de vous expédier les dessins des chevalets pour stations 573 x 18 x 30, car ne connaissant pas la profondeur, à laquelle il peut être nécessaire d'atteindre pour les fondations, le dessin que je pourrais fournir aurait subséquemment besoin d'être modifié pour s'adapter aux circonstances.

J'ai devant moi, depuis le 6 de novembre, une lettre des entrepreneurs offrant de finir toutes les levées pour lesquelles il n'y aurait pas assez de pierre, avec d'autres matériaux, sans demander aucun paiement pour les charrois additionnels, si on leur permet d'abandonner le système de tréteaux. Avant néanmoins que je puisse soumettre ceci au département, je dois être en position de fournir une estimation approximative du coût des deux modes de construction ; de là, la lettre que je vous ai adressée le 3 novembre.

M. Marcus Smith ayant approuvé le plan de faire les levées à travers les lacs avec un remplissage de terre et de sable entre des murs de soutènement ou banquettes en pierres, cette partie du chemin se trouve éliminée du calcul du coût des tréteaux ; et je vous aurai de l'obligation, si vous me faites parvenir, à la date la plus rapprochée possible, une estimation approximative des autres portions. L'objet de cette estimation est d'établir le coût respectif des deux modes de construction de la levée—pour laquelle il n'y a pas maintenant de matériaux—dans les intervalles entre les lacs, le premier en construisant des tréteaux à être remplis plus tard avec de la terre et du sable, et le second en faisant la chaussée immédiatement avec ces matériaux, aux prix